

Rapport sur la situation des femmes au Vanuatu : opportunités et défis pour l'égalité des genres

Recherche et rédaction : Lucie Nmara Nauka, Consultante

Préparé par

L'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG)
et l'Université Nationale de Vanuatu (UNV).

Dans le cadre du projet Forums des femmes influentes

Financé par le gouvernement du Canada



OFDIG

Observatoire francophone
pour le développement
inclusif par le genre



Republique de Vanuatu
Republic of Vanuatu
Ripablik Wanematanu
**NASONAL YUNIVESITI
BLONG VANUATU**
**NATIONAL UNIVERSITY
OF VANUATU**
**UNIVERSITÉ NATIONALE
DE VANUATU**

UQÀM Canada 

1. Introduction	4
1.1 Contexte et partenariat	4
1.2 Mandat et objectifs	4
1.3 Méthodologie	5
2. Cadre juridique, réglementaire et pluralisme	6
2.1 Cadre juridique international et régional	6
2.2 Cadre juridique et politique national	6
2.3 La tension entre droit étatique et droit coutumier (<i>Kastom</i>).....	7
3. Analyse par domaines d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes (EFH)	8
3.1 Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles	8
3.2 Éducation, enseignement supérieur et recherche	8
3.3 Économie et entrepreneuriat : de la participation à l'autonomisation.....	10
3.4 Gouvernance et participation politique	11
4. Analyse transversale des progrès et des écarts	13
5. Cartographie des acteur-trices des droits des femmes	14
5.1 Acteurs gouvernementaux	14
5.2 Organisations internationales, partenaires régionaux et réseaux	14
5.3 Société civile et organisations non gouvernementales	16
6. De la recherche documentaire au dialogue : vers le Forum des Femmes Influentes	17
6.1 Rôle du rapport dans l'orientation et la conception du Forum	17
6.2 Grands constats	17
6.3 Articulation avec la Phase 2 : le Forum	17
6.4 Questions directrices pour le Forum	17
7. Bibliographie	19

1. Introduction

1.1 Contexte et partenariat

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un partenariat interinstitutions entre l'[Observatoire pour le développement inclusif par le genre \(OFDIG\)](#), issu d'un partenariat entre l'[Université du Québec à Montréal \(UQAM, Canada\)](#), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) (<https://www.auf.org>) et l'[Université Nationale de Vanuatu \(UNV\)](#), avec le soutien financier du gouvernement du Canada. Ce projet, intitulé « Forum des Femmes Influentes de la région Asie-Pacifique », vise à amplifier la voix et les réseaux des femmes autour du développement des connaissances, des savoirs et des pratiques dans la région de l'Indo-Pacifique. Il s'inscrit dans une dynamique de promotion de la diversité, de l'égalité des genres et du leadership des femmes, en rassemblant des chercheur·ses, des organisations de la société civile, des universités et des leaders au Vanuatu, au Cambodge et au Vietnam.

Ce projet est en lien direct avec la [Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique](#), qui adopte une approche transversale de l'égalité de genre, intégrant des objectifs liés à la paix, à la sécurité et à l'entrepreneuriat féminin. La stratégie souligne l'importance d'investir dans les liens interpersonnels et de soutenir les organisations de la société civile, afin de faire progresser les droits de la personne, notamment ceux des femmes et des filles.

1.2 Mandat et objectifs

Le mandat confié pour cette recherche documentaire est de fournir une analyse approfondie des lois, politiques et normes affectant les droits des femmes au Vanuatu, en se concentrant sur leur accès à l'éducation, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'économie et à la gouvernance ainsi que sur les violences basées sur le genre.

Mandats spécifiques

1. Réaliser une revue documentaire exhaustive sur les lois, politiques et normes affectant les droits des femmes au Vanuatu et sur l'accès des femmes aux domaines de l'économie, de la recherche et de l'enseignement supérieur et de l'éducation.
2. Recenser les cadres législatifs et réglementaires existants et leurs incidences sur les lois, politiques et normes affectant les droits des femmes au Vanuatu.
3. Recenser les études et rapports produits par diverses instances au Vanuatu, telles que le [département des Affaires féminines \(DWA\)](#), les ONG ([Sista](#), [World Vision](#)), le [ministère de l'Éducation et de la Formation \(MEF\)](#) et les programmes de développement ([Balance of Power](#), [Vanuatu Skills Partnership](#)).
4. Proposer des recommandations opérationnelles sur les lois, politiques et normes affectant les droits des femmes au Vanuatu.

Résultats attendus

1. Une cartographie analytique des lois, politiques et normes affectant les droits des femmes au Vanuatu.
2. Une analyse des progrès accomplis et des écarts entre les engagements et la législation nationale.

Ce rapport constitue la Phase 1 (Enquête et analyse) du projet. Il servira de base factuelle au « Forum des Femmes influentes » (Phase 2), en outillant les discussions, en structurant les thématiques, en objectivant les priorités et en révélant les zones de tension. Il ne contient pas de données primaires collectées lors d'entretiens.

1.3 Méthodologie

La méthodologie repose exclusivement sur une revue documentaire exhaustive de sources secondaires disponibles. Les critères de sélection des sources ont privilégié :

- **Leur année de publication :** Les documents publiés principalement au cours des dix dernières années (2014-2024) ont été privilégiés, afin de refléter les dynamiques contemporaines. Des sources antérieures ont également été intégrées de manière ciblée, notamment pour analyser les fondements juridiques et les trajectoires structurelles, indispensables à la compréhension des écarts actuels.
- **La langue des publications :** Les sources en français et en anglais ont été consultées pour assurer une couverture large, compte tenu du contexte linguistique du Vanuatu et de la région (le Vanuatu étant un pays officiellement trilingue, avec le français, l'anglais et le bichelamar comme langues officielles, tandis que l'anglais et le français constituent les principales langues d'enseignement et d'administration) ([Constitution du Vanuatu](#)). Les langues locales, notamment le bichelamar (Bislama) largement utilisé au quotidien, n'ont pas été mobilisées dans cette revue, dans la mesure où les publications institutionnelles, scientifiques et les rapports d'organisations sont majoritairement produits en français ou en anglais.
- **Le type de publications :** Les sources incluent des documents gouvernementaux (lois, politiques nationales), des rapports d'organisations internationales ([ONU Femmes](#), [PNUD](#), [Banque mondiale](#)), des études scientifiques et des publications d'organisations de la société civile ([Vanuatu Women's Centre](#), [Sista](#)).

Limites de l'étude : L'analyse est limitée par la disponibilité et l'accessibilité des sources en ligne. Certaines données récentes ou spécifiques à des contextes très locaux peuvent ne pas être documentées de manière exhaustive dans la littérature accessible. De plus, l'absence de collecte de données primaires (entretiens) limite la capacité de souligner les nuances associées aux dynamiques les plus récentes sur le terrain. À cet effet, des rapports programmatiques produits par certain-es acteur-trices de terrain et programmes de développement au Vanuatu, notamment World Vision Vanuatu (<https://www.wvi.org/Vanuatu>), Balance of Power (<https://bop.org.fj>) et la Vanuatu Skills Partnership (<https://www.vanuatutvet.org.vu>), ont été mobilisés de manière complémentaire, afin d'éclairer les dynamiques opérationnelles et les pratiques de terrain.

Dans une perspective de contextualisation, il convient de rappeler que le Vanuatu est un État insulaire du Pacifique Sud, composé d'un archipel d'environ 83 îles s'étendant sur plus de 1300 kilomètres. Situé à l'est de l'Australie et au nord de la Nouvelle-Calédonie, le pays comptait une population estimée à plus de 300 000 habitants en 2020. Celle-ci se caractérise par une forte diversité linguistique et culturelle ainsi que par une prédominance des populations vivant en zones rurales, où les moyens de subsistance reposent largement sur l'agriculture. Parallèlement, les centres urbains, notamment Port Vila et Luganville, connaissent une croissance démographique soutenue, traduisant des dynamiques de transition socio-économique à l'œuvre dans le pays ([Gouvernement du Vanuatu, Vanuatu Bureau of Statistics, 2020](#)).

2. Cadre juridique, réglementaire et pluralisme

Le Vanuatu dispose d'un cadre juridique pluraliste où coexistent le droit étatique hérité des puissances coloniales franco-britanniques, le droit international et le droit coutumier (*Kastom*). Cette complexité a des implications directes sur l'application des droits et l'égalité de faits pour les femmes ([Mosses, 2016](#)).

2.1 Cadre juridique international et régional

Le Vanuatu a démontré un engagement formel envers l'égalité des genres en ratifiant plusieurs instruments internationaux majeurs. La pierre angulaire de cet engagement est la [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDEF/CEDAW\)](#), proposée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ratifiée par le Vanuatu en 1995. Sa mise en œuvre et la coordination des engagements nationaux liés relèvent du ministère de la Justice et des Services communautaires (MJCS). Cette convention oblige l'État à déconstruire les barrières systémiques et à garantir l'égalité tant en droit (*de jure*) que dans la pratique (*de facto*).

Outre la CEDEF, le Vanuatu est signataire d'autres traités internationaux fondamentaux adoptés dans le cadre des Nations Unies qui renforcent les droits des femmes et des filles, notamment la [Convention relative aux droits de l'enfant \(CRC\)](#), la [Convention relative aux droits des personnes handicapées \(CRPD\)](#) et le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(ICCPR\)](#). Sur le plan régional, le pays a souscrit à la [Déclaration des dirigeants du Pacifique sur l'égalité des sexes \(Pacific Leaders Gender Equality Declaration\)](#) et s'inscrit dans le [Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes 2018-2030](#), soutenu par la Communauté du Pacifique (CPS).

2.2 Cadre juridique et politique national

Au niveau national, le cadre juridique repose d'abord sur la [Constitution de la République du Vanuatu de 1980](#). L'Article 5(1) garantit les droits fondamentaux et les libertés individuelles « sans discrimination fondée sur la race, le lieu d'origine, les croyances religieuses ou traditionnelles, les opinions politiques, la langue ou le sexe ». Bien que cette clause établisse une égalité formelle, son application se heurte souvent à des réalités socioculturelles complexes, que nous présentons dans les prochaines sections.

Des avancées législatives notables ont été réalisées pour traduire ces principes constitutionnels en lois protectrices :

- [La Family Protection Act \(2008\)](#) : Cette loi historique criminalise la violence domestique, prévoit des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et permet l'émission d'ordonnances de protection immédiate pour les victimes. Elle a également conduit à la création d'une unité spécialisée au sein de la [Police Nationale de Vanuatu \(VPF-Family Protection Unit\)](#).
- [L'amendement sur la citoyenneté \(2013\)](#) : Cet amendement correspond à une révision de la législation nationale visant à moderniser le cadre juridique de la citoyenneté. Il introduit notamment des modifications importantes en faveur de l'égalité de genre, en supprimant les formulations discriminatoires fondées sur le sexe et en adoptant un langage juridiquement neutre (remplacement de termes tels que « male applicant » ou « wife » par « person » et « spouse »). Ces évolutions contribuent à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès et la transmission des droits liés à la citoyenneté.

Sur le plan des politiques publiques, le gouvernement a adopté la [National Gender Equality Policy \(NGEP\) 2020-2030](#). Ce document stratégique ambitieux s'articule autour de cinq domaines clés : (1) l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, (2) l'autonomisation économique, (3) le leadership et la participation politique, (4) l'intégration transversale du genre (*gender mainstreaming*) et (5) la résilience climatique sensible au genre. Dans le secteur éducatif, la [Gender Equity in Education Policy \(GEEP\)](#) vise à éliminer les disparités de genre dans l'accès et le maintien à l'école.

2.3 La tension entre droit étatique et droit coutumier (*Kastom*)

Pour comprendre les défis liés aux droits des femmes au Vanuatu, il est impératif d'analyser la situation de **pluralisme juridique** qui caractérise le pays. Le système juridique étatique (hérité de la colonisation franco-britannique et des lois postindépendance) coexiste avec le droit coutumier, localement appelé *Kastom*. La Constitution elle-même reconnaît que la coutume fait partie intégrante du droit national.

Cependant, la *Kastom* est profondément ancrée dans des structures patriarcales. Comme le soulignent les travaux de Mosses ([2016](#) ; [2017](#)), le droit coutumier perpétue des pratiques discriminatoires, notamment en matière :

- **De propriété foncière** : La terre est généralement transmise par la lignée masculine, excluant les femmes de la propriété et, par conséquent, de l'indépendance économique.
- **D'héritage et de mariage** : La pratique du prix de la fiancée (*Bride price*) tend à marchandiser les femmes, limitant leur autonomie et compliquant leur capacité à quitter des mariages abusifs.
- **De leadership** : Les rôles de chefs coutumiers (*Nakamal*) sont presque exclusivement réservés aux hommes, excluant les femmes des sphères de décisions communautaires.

Implications opérationnelles pour les politiques publiques

Cette dualité juridique crée une tension constante entre l'égalité formelle (droit étatique) et l'inégalité substantielle (pratiques coutumières). Pour les acteur-trices du développement et les décideur-ses politiques, cela signifie que la simple promulgation des lois est insuffisante. La mise en œuvre de politiques publiques en faveur des droits des femmes exige un **dialogue continu et stratégique avec les chefs coutumiers et les leaders religieux**. Les initiatives qui réussissent au Vanuatu sont celles qui parviennent à négocier avec la *Kastom*, en s'appuyant sur les valeurs coutumières de respect et de protection de la communauté pour promouvoir l'égalité, plutôt que de s'y opposer frontalement.

3. Analyse par domaines d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes (EFH)

Cette section propose une analyse critique des constats, des avancées et des défis persistants dans quatre domaines d'action prioritaires pour l'égalité femmes-homme (EFH). Chaque domaine est examiné à travers un regard qui articule les cadres formels, les progrès observables et les obstacles structurels qui freinent encore la pleine réalisation de l'égalité.

3.1 Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

Constats et avancées : La lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) constitue une priorité institutionnelle au Vanuatu, marquée par des avancées législatives significatives. L'adoption de la [Family Protection Act en 2008](#) a été une étape fondatrice, criminalisant la violence domestique et instaurant des mécanismes de protection. Cet engagement de l'État est appuyé par le travail inlassable d'organisations de la société civile, au premier rang desquelles la [Vanuatu Women's Centre \(VWC\)](#) qui a joué un rôle crucial pour briser le silence entourant la VBG et offrir un soutien direct aux victimes sur l'ensemble du territoire.

Analyse critique et défis : En dépit de ce cadre protecteur, la réalité reste alarmante. La [Seconde enquête nationale sur la vie des femmes et les relations familiales \(VWC, 2024\)](#) révèle que plus de 70 % des femmes ont subi des violences de la part de leur partenaire intime au cours de leur vie. Ce chiffre met en lumière la prévalence endémique du contrôle coercitif, des violences émotionnelles et financières ainsi que l'émergence d'abus facilités par la technologie. Le défi majeur réside dans la profonde normalisation sociale de la violence, souvent justifiée par des interprétations dénaturées de la *Kastom* ou par la pratique du prix de la fiancée, qui peut induire un sentiment de « propriété » sur la femme. Cet écart béant entre la loi, qui criminalise, et la norme sociale, qui tolère, impose de redoubler d'efforts en matière de prévention communautaire et de transformation des rapports de genre pour que la protection légale devienne une réalité vécue. En complément des dispositifs institutionnels, des organisations de la société civile, telles que [Sista](#), jouent un rôle central dans la transformation des normes sociales à travers des approches innovantes mobilisant les médias, les arts et la communication. Ces initiatives contribuent à sensibiliser les communautés, notamment les jeunes, et à remettre en question les représentations sociales qui perpétuent les violences basées sur le genre.

3.2 Éducation, enseignement supérieur et recherche

Constats et avancées

Le Vanuatu a enregistré des progrès notables d'égalité des genres dans le secteur éducatif, comme en témoigne la [Gender Equity in Education Policy \(GEEP\)](#). Les efforts ont porté fruit, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire où la parité est quasiment atteinte. Une dynamique positive de persévérance scolaire féminine a même été observée en 2015, où le taux de scolarisation des filles dans le secondaire (49,9 %) dépassait celui des garçons (42,8 %) ([Ministère de l'Éducation et de la Formation, 2018](#)).

Analyse critique et défis

Malgré ces succès en amont du parcours scolaire, l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche demeure marqué par des inégalités structurelles. Nos analyses révèlent trois dimensions critiques.

- **Femmes dans l'enseignement supérieur** : L'accès des femmes aux études supérieures reste profondément inégalitaire. L'offre d'enseignement supérieur au Vanuatu reste limitée, historiquement dominée par le [campus d'Emalus de l'University of the South Pacific \(USP\)](#) à Port Vila et plus récemment complétée par la création de l'[Université Nationale de Vanuatu](#) en 2020. Les formations sont principalement concentrées dans les centres urbains, notamment à Port Vila, bien que l'USP dispose également de centres dans certaines provinces. Par ailleurs, des dispositifs, tels que ceux soutenus par l'[antenne de Port Vila de l'Agence Universitaire de la Francophonie \(AUF\)](#), reposent largement sur des formations à distance, en partenariat avec des universités étrangères, ce qui accentue les inégalités d'accès, en particulier pour les femmes issues des zones rurales. Les barrières **économiques** (frais de scolarité élevés constituant une barrière à l'accès), **sociales** (mariages précoces, grossesses adolescentes) et **structurelles** (priorisation persistante de l'éducation des garçons dans les familles à revenus modestes) freinent fortement la transition des jeunes femmes vers l'université.
- **Focus sur les STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques)** : Les femmes Ni-Vanuatu sont massivement sous-représentées dans ces filières d'avenir. Cette exclusion trouve ses racines dans des stéréotypes de genre précoces qui orientent les étudiantes vers des secteurs traditionnellement « féminins » tels que la santé, l'éducation ou les sciences sociales, tandis qu'elles restent sous-représentées dans des disciplines comme l'ingénierie, l'informatique ou les mathématiques, comme le montrent les tendances observées à l'échelle régionale en Asie-Pacifique ([PNUD, 2024](#)). À titre indicatif, les femmes ne représentent qu'environ 23,9 % des chercheur·es en STIM dans la région. Cette orientation différenciée limite leur accès aux emplois hautement qualifiés et essentiels à la résilience climatique et au développement technologique du pays. Cette sous-représentation restreint ainsi leur participation aux secteurs stratégiques de l'économie, notamment ceux liés à l'innovation, aux technologies et à l'adaptation au changement climatique.
- **Les femmes dans la recherche** : Ce domaine constitue l'angle mort le plus saillant du système d'enseignement supérieur et de recherche. On observe une absence quasi totale de données consolidées sur la participation des femmes à la recherche sur le plan national, un manque de données qui traduit un enjeu structurel majeur. Les chercheuses font face à des obstacles structurels dans leur progression scolaire, exacerbés par l'absence de financements dédiés et un fardeau disproportionné du travail de soins non rémunéré, notamment dans la sphère privée et familiale (soins aux enfants, responsabilités domestiques et familiales). Le parcours de chercheuses Ni-Vanuatu, comme [Ariane Naliupis](#), doctorante en sciences de l'éducation et impliquée dans la formation des enseignant·es, illustre à la fois les défis et les potentialités du développement d'une recherche ancrée dans les réalités locales. Son engagement dans la formation des enseignant·es et la production de savoirs contextualisés met en évidence le rôle clé que peuvent jouer les chercheuses locales dans l'adaptation des politiques éducatives aux réalités socioculturelles du pays, malgré les contraintes structurelles qui limitent leur progression académique.

Ces trajectoires et leurs particularités, de même que les enjeux qui y sont associés, sont encore peu visibles dans la littérature et peu documentés. Cela met en lumière la nécessité de structurer des réseaux de soutien académiques et institutionnels, afin que les femmes cessent d'être de simples sujets d'étude pour devenir pleinement productrices de savoirs ([OFDIG, 2024](#)).

Implications pour les politiques publiques

L'écart persistant entre les ambitions de la GEEP et la réalité du terrain académique souligne l'urgence de dépasser les seules mesures de parité pour s'attaquer aux obstacles structurels qui freinent la progression des femmes dans l'enseignement supérieur. L'absence de données consolidées sur la participation des femmes à la recherche constitue en soi un angle mort des politiques publiques, limitant la capacité de l'État à piloter une véritable stratégie d'autonomisation intellectuelle.

3.3 Économie et entrepreneuriat : de la participation à l'autonomisation

Constats et avancées

Les femmes Ni-Vanuatu sont des actrices de l'économie nationale, avec un taux de participation à la population active estimé à 53,7 % en 2024, contre 63,1 % pour les hommes ([PNUD, 2024](#)). Elles jouent un rôle central dans l'agriculture de subsistance et commerciale ainsi que dans l'économie informelle, notamment à travers les marchés locaux où les « market mamas » contribuent de manière significative aux revenus des ménages ([Hess et Ramsay, 2018](#) ; [Communauté du Pacifique, 2020](#)).

Des initiatives de microfinance ont également permis de renforcer leur inclusion économique. À titre d'exemple, l'organisation [South Pacific Business Development \(SPBD\)](#) a accordé plus de 2 milliards de vatu en microcrédits aux femmes, soutenant ainsi le développement d'activités génératrices de revenus ([SPBD Microfinance, 2024](#)).

Par ailleurs, une étude de la [Banque mondiale \(2009\)](#) souligne le potentiel économique significatif d'une plus grande inclusion des femmes : si les écarts d'emploi entre les femmes et les hommes étaient comblés, le PIB par habitant pourrait augmenter de près de 20 %.

Analyse critique et défis

Malgré cette participation active, l'analyse met en évidence un décalage important entre la contribution économique des femmes et leur niveau réel d'autonomisation. Trois dimensions critiques peuvent être identifiées.

- **Participation économique et autonomisation**

Il est essentiel de distinguer la participation économique, souvent élevée mais concentrée dans des activités informelles et à faible revenu, de l'autonomisation économique, qui implique la capacité à contrôler les ressources et à prendre des décisions stratégiques ([Banque mondiale, 2009](#)). Au Vanuatu, le travail des femmes reste largement sous-évalué et leur concentration dans des secteurs précaires limite leur accès à des opportunités économiques durables et à forte valeur ajoutée. La majorité des activités économiques féminines s'inscrivent en effet dans des microentreprises informelles ou semi-formelles, notamment dans les secteurs du petit commerce, de l'agriculture et des marchés locaux, ce qui restreint leur accès à la protection sociale, au financement et à la formalisation économique. Cette situation montre une insertion économique importante mais peu valorisée, qui ne se traduit pas nécessairement par un pouvoir économique accru.

- **Entrepreneuriat et accès au financement**

L'entrepreneuriat féminin constitue un levier important d'autonomisation, mais il demeure affecté par des obstacles structurels. L'accès limité aux financements formels, en particulier aux crédits bancaires, freine la croissance des entreprises dirigées par des femmes, en raison notamment de contraintes liées au genre, telles que l'accès restreint à la propriété foncière pouvant servir de

garantie, mais aussi de difficultés à répondre aux exigences des institutions financières (formalisation des activités, historique de crédit, stabilité des revenus). Bien que les dispositifs de microfinance, comme ceux proposés par le SPBD, aient permis d'élargir l'accès au capital, ces mécanismes restent souvent insuffisants pour soutenir la transition vers des entreprises plus structurées et pérennes. En parallèle, certains programmes de développement mis en œuvre au Vanuatu, notamment par World Vision Vanuatu et la Vanuatu Skills Partnership, contribuent au renforcement des capacités économiques des femmes à travers des formations, de l'accompagnement et des dispositifs de développement de compétences. Ces initiatives complètent les mécanismes de microfinance en agissant sur les leviers de professionnalisation, même si leur portée et leur impact demeurent inégaux selon les contextes et les zones d'intervention.

- **Accès à la terre et contraintes structurelles**

Le droit coutumier (*kastom*) qui régit majoritairement la propriété foncière au Vanuatu favorise des systèmes d'héritage patrilinéaires, limitant l'accès des femmes à la terre, un actif productif fondamental. Cette contrainte structurelle a des répercussions directes sur leurs capacités à investir, à accéder au crédit et à développer des activités économiques durables. Ainsi, bien que les cadres juridiques formels n'interdisent pas la propriété foncière féminine, les normes socioculturelles continuent de constituer un frein majeur pour l'accès à la propriété et à l'autonomisation économique des femmes.

Implications pour les politiques publiques

L'écart entre la forte participation économique des femmes et leur faible autonomisation souligne la nécessité de dépasser les approches centrées sur l'inclusion pour s'attaquer aux contraintes structurelles qui limitent cette autonomisation économique. Dans ce contexte, un dialogue renforcé entre les cadres juridiques formels et les systèmes coutumiers semble essentiel afin d'atténuer les inégalités persistantes, notamment en matière d'accès aux ressources et de prise de décision. Le renforcement de l'accès au financement spécifiquement pour les femmes, la réforme des cadres fonciers et la reconnaissance du travail non rémunéré apparaissent comme des leviers essentiels pour permettre une autonomisation économique réelle et durable des femmes au Vanuatu. Cela implique également une meilleure reconnaissance de la contribution économique des femmes dans les politiques publiques et les systèmes de mesure économique.

3.4 Gouvernance et participation politique

Constats et avancées

Le paradoxe de la gouvernance au Vanuatu est frappant : alors que les femmes font preuve d'un leadership communautaire incontestable, qu'elles sont très actives dans les comités de gestion des catastrophes, les églises et les ONG ([Department of Foreign Affairs and Trade, 2015](#)), elles restent largement sous-représentées dans les sphères décisionnelles formelles. Une avancée notable a été l'introduction, en 2013, de mesures spéciales visant à renforcer la participation politique des femmes au niveau local, à travers la modification de la loi sur les communes, qui prévoit de réserver un siège à une femme dans chaque circonscription municipale. Ce mécanisme est généralement interprété comme équivalent à environ 30 % des sièges dans les conseils municipaux, comme le soulignent certaines analyses et des rapports internationaux, notamment ceux des Nations Unies. Il s'inscrit dans la logique des « mesures temporaires spéciales » visant à corriger les déséquilibres structurels en matière de représentation politique ([République du Vanuatu, 2013](#) ; [HCDH, 2016](#)).

Analyse critique et défis structurels

Ce contraste entre leadership communautaire et marginalisation politique reflète une difficulté structurelle à transformer le pouvoir social des femmes en pouvoir politique formel. Le Vanuatu reste l'un des pays avec la plus faible représentation féminine dans un parlement, avec une proportion de sièges occupés par des femmes proche de zéro pendant de nombreuses années. À titre illustratif, en 2024-2025, les femmes ne représentent qu'environ 1,9 % des membres du Parlement (1 femme sur 52 sièges), confirmant la persistance d'un déséquilibre structurel majeur dans la représentation politique ([Banque mondiale, s.d.](#)). Ce constat contraste fortement avec la moyenne mondiale, qui a atteint 27,2 % en 2025 ([IPU, 2025](#)).

Ce déficit est également reconnu dans la *National Gender Equality Policy*, qui identifie la promotion du leadership et de la participation politique des femmes comme un axe stratégique prioritaire ([République du Vanuatu, 2020](#)).

Plusieurs obstacles se conjuguent pour expliquer cette situation d'inégalité : le système électoral, le coût élevé des campagnes électorales et des réseaux politiques largement dominés par les hommes, ce qui limite l'accès des femmes aux espaces d'influence, aux mécanismes de soutien politique et aux opportunités de mentorat, en l'absence de modèles féminins suffisamment visibles dans les sphères décisionnelles. À cela s'ajoutent des normes socioculturelles profondément ancrées, issues notamment de la *kastom*, qui tendent à assigner aux femmes un rôle davantage centré sur la sphère privée et familiale, tandis que les hommes occupent plus largement les espaces publics et décisionnels. Ces normes contribuent à réserver les espaces traditionnels de décision, tels que le *nakamal* – lieu central de rassemblement, de discussion et de prise de décision dans les communautés Ni-Vanuatu, historiquement dominé par les hommes – aux hommes ([Rousseau, 2017](#) ; [Forsyth, 2004](#)). Face à ces contraintes, certains programmes comme [Balance of Power](#) cherchent à renforcer le leadership féminin et la participation politique des femmes, en particulier au niveau local. Ces initiatives contribuent à préparer les femmes à investir les espaces de décision, mais elles se heurtent encore à des barrières structurelles qui limitent la traduction du leadership communautaire en pouvoir politique formel.

Par ailleurs, le fonctionnement des sièges réservés implique que les femmes candidates se présentent explicitement pour ces positions spécifiques, ce qui tend à maintenir une distinction entre sièges « réservés » et sièges ouverts, limitant ainsi leur intégration pleine et entière dans les dynamiques politiques ordinaires ([République du Vanuatu, 2013](#)).

Implications pour les politiques publiques

Le décalage persistant entre le leadership communautaire des femmes et leur faible représentation dans les instances politiques nationales met en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de transition entre ces deux sphères.

Cela implique de consolider et de pérenniser les mesures temporaires spéciales, d'améliorer les conditions d'accès des femmes aux processus électoraux, en réduisant les coûts d'entrée et en renforçant les dispositifs de soutien ainsi qu'en promouvant des réformes institutionnelles favorisant une participation plus inclusive.

Par ailleurs, une transformation des normes socioculturelles, en lien avec les pratiques coutumières, apparaît essentielle pour permettre une reconnaissance accrue du leadership féminin dans les espaces de décision formels.

4. Analyse transversale des progrès et des écarts

L'analyse transversale met en évidence un décalage persistant entre les engagements formels du Vanuatu en matière d'égalité de genre et les réalités observées sur le terrain. D'un côté, un cadre juridique et politique de plus en plus aligné sur les standards internationaux ; de l'autre, des barrières socioculturelles et structurelles qui freinent l'application effective de ces droits. Le tableau ci-dessous synthétise ces dynamiques selon les principaux domaines analysés.

Tableau des progrès et des écarts en matière d'égalité de genre

Domaine	Engagement/progrès	Écart/défi documenté
Cadre légal et institutionnel	Cadre juridique et politique relativement développé : ratification de la CEDEF, Constitution garantissant l'égalité, adoption de la <i>Family Protection Act</i> (2008) et de la <i>National Gender Equality Policy</i> (2020-2030).	Le droit coutumier (<i>kastom</i>) continue de primer en pratique, notamment en matière de propriété foncière et d'héritage, limitant l'effectivité des droits formels, malgré l'existence d'un cadre juridique robuste. L'application des lois demeure inégale et parfois limitée.
Violence basée sur le genre (VBG)	Cadre légal existant et dispositifs de soutien (<i>Family Protection Act</i> , services spécialisés comme le Vanuatu Women's Centre).	Les taux de violence restent extrêmement élevés, avec environ 70 % des femmes ayant subi des violences au cours de leur vie (VWC, 2024). Les normes sociales qui banalisent certaines formes de violence ainsi que les difficultés d'accès à la justice limitent l'impact des dispositifs.
Éducation, enseignement supérieur et recherche	Parité atteinte dans l'enseignement primaire et politiques d'équité (GEEP) mises en place.	Les inégalités persistent dans l'enseignement supérieur et les filières STIM. Les abandons aux niveaux supérieurs restent élevés, en lien avec des contraintes économiques, sociales et culturelles persistantes.
Économie et entrepreneuriat	Reconnaissance du rôle économique des femmes et développement d'initiatives de microfinance (ex. SPBD) soutenant les activités génératrices de revenus.	Les femmes restent majoritairement concentrées dans l'économie informelle, avec un accès limité au crédit, à la terre et aux marchés formels. L'absence de cadre juridique spécifique sur le harcèlement au travail constitue un vide structurel.
Gouvernance et participation politique	Existence d'un cadre politique favorable (<i>National Gender Equality Policy</i>) et introduction de mesures temporaires spéciales au niveau municipal (sièges réservés aux femmes).	Malgré ces avancées locales, la représentation des femmes au Parlement national demeure quasi inexistante. Les normes socioculturelles, les contraintes économiques et les structures politiques existantes limitent leur accès aux fonctions électives. Les mesures de quotas restent limitées au niveau local, sans extension au niveau national.

Cette analyse confirme que les progrès observés restent fragiles et inégalement traduits dans les réalités sociales et institutionnelles. Face à ces écarts persistants, plusieurs acteurs institutionnels, associatifs et internationaux interviennent pour promouvoir les droits des femmes et soutenir leur autonomisation au Vanuatu. La section suivante propose une cartographie de ces acteurs et de leurs domaines d'intervention.

5. Cartographie des acteurs-trices des droits des femmes

La promotion des droits des femmes au Vanuatu repose sur un écosystème d'acteurs-trices interdépendants, incluant des institutions publiques, des organisations de la société civile ainsi que des partenaires internationaux et régionaux. Cette section propose une cartographie structurée de ces acteurs-trices, en mettant en évidence leurs domaines d'intervention et leurs complémentarités.

5.1 Acteurs gouvernementaux

Les institutions publiques jouent un rôle central dans l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre des politiques en matière d'égalité de genre au Vanuatu.

- [Department of Women's Affairs \(DWA\)](#)

Rattaché au Ministry of Justice and Community Services (MJCS), le Department of Women's Affairs (DWA) est l'organe principal chargé de la coordination et de la mise en œuvre de la *National Gender Equality Policy (2020-2030)*. Il joue également un rôle d'interface avec les partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les programmes intervenant dans le champ de l'égalité de genre au Vanuatu.

- [Ministry of Education and Training \(MoET\)](#)

Responsable de l'élaboration et du suivi des politiques éducatives, notamment en matière d'équité de genre à travers la *Gender Equity in Education Policy (GEEP)*.

- [Ministry of Justice and Community Services \(MJCS\)](#)

Supervise les questions relatives aux droits humains et les dispositifs liés à la protection contre les violences domestiques.

5.2 Organisations internationales, partenaires régionaux et réseaux

Les organisations internationales, les partenaires régionaux et les réseaux jouent un rôle essentiel dans l'appui aux politiques publiques et aux initiatives locales, en apportant un soutien technique, financier et stratégique à la promotion de l'égalité de genre au Vanuatu.

- [Gouvernement du Canada](#)

Joue un rôle stratégique dans le financement d'initiatives en faveur de l'égalité de genre dans la région, notamment à travers la *Stratégie canadienne pour l'Indo-Pacifique*, qui intègre les enjeux de genre de manière transversale (gouvernance, paix, autonomisation économique des femmes). Le projet de *Forum des Femmes Influentes* s'inscrit dans cette dynamique.

- [Agence Universitaire de la Francophonie \(AUF\)](#)

Réseau universitaire international disposant d'une antenne à Port Vila, qui soutient le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers des formations, des dispositifs d'enseignement à distance et des partenariats avec des universités étrangères, contribuant ainsi au renforcement des capacités scientifiques au Vanuatu.

- [Balance of Power](#)

Programme de développement soutenant la participation politique et le leadership des femmes au Vanuatu, notamment à travers l'accompagnement, la formation et le renforcement de leur présence dans les espaces de décision.

- [Communauté du Pacifique \(CPS\)](#)

Soutient l'intégration du genre dans les politiques publiques et les programmes régionaux, notamment dans les domaines du développement économique et social.

- [Forum Féministe du Pacifique \(FFP\)](#)

Espace régional de dialogue, de solidarité et de mobilisation féministe, le Forum Féministe du Pacifique (FFP) favorise le leadership intergénérationnel, le partage de connaissances et l'élaboration de stratégies collectives. Il contribue à renforcer les alliances entre actrices de la région face à des enjeux communs tels que les violences basées sur le genre, les inégalités politiques et les impacts du changement climatique.

- [ONU Femmes \(Bureau multi-pays de Fidji\)](#)

Apporte un appui technique et financier majeur au gouvernement et aux organisations locales dans la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre les violences basées sur le genre.

- [Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre \(OFDIG\)](#)

Contribue à la production de connaissances, à la recherche et au développement de projets en lien avec les droits des femmes et l'inclusion sociale.

- [Union des Femmes Francophones d'Océanie \(UFFO\)](#)

Créée en 2010 avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO) vise à renforcer la mise en réseau des organisations de femmes francophones du Pacifique, souvent isolées dans un environnement majoritairement anglophone. Elle contribue au renforcement des capacités des actrices locales et à la promotion d'actions concertées à l'échelle régionale.

- [Vanuatu Skills Partnership](#)

Programme de coopération soutenu par des partenaires internationaux et mis en œuvre au niveau national, appuyant le développement des compétences techniques et professionnelles au Vanuatu, avec une attention croissante portée à l'inclusion des femmes dans les filières de formation, d'emploi et d'autonomisation économique.

- [Wilkins Family Foundation \(WFF\)](#)

Fondation australienne active au Vanuatu, la Wilkins Family Foundation (WFF) soutient l'éducation des jeunes filles issues de milieux défavorisés à travers des bourses, du mentorat et des programmes de leadership. Son approche repose sur un accompagnement de long terme, de l'enseignement secondaire jusqu'aux parcours professionnels, afin de favoriser l'émergence de femmes leaders dans leurs communautés.

5.3 Société civile et organisations non gouvernementales

Les organisations de la société civile constituent des acteurs clés dans la mise en œuvre concrète des actions en faveur des droits des femmes, notamment au niveau communautaire.

- [ActionAid Vanuatu](#)

Travaille au renforcement du pouvoir des femmes, notamment dans les contextes de crises climatiques, en favorisant leur participation et leur leadership ([Women i Toktok Tugeta](#)).

- [Association des femmes francophones du Vanuatu](#)

Cette association, affiliée au Vanuatu National Council of Women (VNCW), visait à renforcer la représentation et la visibilité des femmes francophones au Vanuatu. Bien qu'actuellement peu active, elle s'inscrit dans une dynamique régionale portée notamment par [l'Union des Femmes Francophones d'Océanie \(UFFO\)](#), qui encourage la structuration de plateformes locales de femmes francophones et le renforcement de leurs capacités d'action. Cette initiative témoigne ainsi des efforts visant à ancrer les réseaux francophones féminins dans les dynamiques nationales, malgré des défis de pérennisation.

- [CARE International \(Vanuatu\)](#)

Présente au Vanuatu depuis 2008, CARE met en œuvre des programmes visant à promouvoir l'égalité de genre, notamment à travers des initiatives de leadership pour les jeunes femmes.

- [Sista](#)

Organisation féministe utilisant les arts, les médias et la communication pour sensibiliser, mobiliser et renforcer l'autonomisation des femmes et des filles. Elle joue un rôle clé dans la transformation des normes sociales, en particulier auprès des jeunes, à travers des approches innovantes de sensibilisation et de plaidoyer.

- [Vanuatu National Council of Women \(VNCW\)](#)

Réseau national représentant les femmes issues des zones rurales et urbaines, jouant un rôle important de plaidoyer et de coordination.

- [Vanuatu Women's Centre \(VWC\)](#)

Organisation de référence dans la lutte contre les violences faites aux femmes, offrant des services de soutien, de conseil et de sensibilisation à l'échelle nationale.

- [Vanuatu Young Women for Change \(VYWC\)](#)

Organisation engagée dans l'autonomisation des jeunes femmes et leur participation à la vie publique et sociale.

- [World Vision Vanuatu](#)

Organisation active au Vanuatu dans les domaines de la protection, du développement communautaire et du renforcement des capacités, intégrant également des dimensions liées à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes dans plusieurs de ses interventions.

Cet écosystème d'acteurs illustre la complémentarité entre approches institutionnelles, communautaires et internationales dans la promotion de l'égalité de genre au Vanuatu.

6. De la recherche documentaire au dialogue : vers le Forum des Femmes Influentes

6.1 Rôle du rapport dans l'orientation et la conception du Forum

Ce rapport documentaire constitue une base factuelle commune destinée à éclairer les échanges, réflexions et orientations stratégiques du Forum des Femmes Influentes, qui s'inscrit dans la Phase 2 du projet. En identifiant les cadres existants, les avancées observées et les écarts persistants, cette analyse permet de structurer les discussions autour d'enjeux concrets, contextualisés et directement ancrés dans les réalités du Vanuatu.

Dans cette perspective, le Forum ne doit pas être envisagé comme une finalité, mais comme un espace de mobilisation, afin de favoriser le passage entre l'analyse documentaire et l'action. Il s'agit de passer de l'analyse des cadres formels (lois, politiques publiques) à celle des pratiques et des vécus, en mobilisant les expériences des acteur-trices de terrain, afin de faire émerger des réponses adaptées et opérationnelles.

6.2 Grands constats

La revue documentaire met en évidence un décalage persistant entre un cadre juridique et politique relativement progressiste et des inégalités structurelles persistantes. Si le Vanuatu a concrétisé un engagement formel en faveur de l'égalité de genre, notamment à travers la ratification de conventions internationales et l'adoption de politiques nationales, la mise en œuvre effective de ces engagements reste limitée par des contraintes socioculturelles, économiques et institutionnelles.

Les femmes Ni-Vanuatu jouent un rôle central dans l'économie informelle et dans les dynamiques communautaires, mais elles restent largement sous-représentées dans les sphères de pouvoir formel, notamment au niveau politique et dans l'accès aux ressources productives. Par ailleurs, la prévalence élevée des violences basées sur le genre continue de constituer un frein majeur à leur autonomisation.

Ainsi, l'enjeu principal ne réside plus uniquement dans l'élaboration de nouveaux cadres normatifs, mais dans leur application effective, en tenant compte des réalités locales et des dynamiques coutumières.

6.3 Articulation avec la Phase 2 : le Forum

La Phase 2 du projet vise à approfondir ces constats à travers une approche participative, en mobilisant les acteur-trices concernés lors du Forum des Femmes Influentes à Port-Vila. Cette phase permettra d'explorer plus finement les obstacles identifiés, de confronter les analyses documentaires aux expériences vécues et de coconstruire des pistes d'action adaptées.

Les éléments mis en évidence dans ce rapport constituent ainsi des points d'entrée prioritaires pour structurer les discussions du Forum, notamment en ce qui concerne les écarts entre cadres normatifs et réalités, les contraintes structurelles à l'autonomisation économique ainsi que les limites de la participation des femmes aux sphères décisionnelles.

6.4 Questions directrices pour le Forum

Afin d'assurer une articulation cohérente entre les constats issus de la recherche documentaire et les échanges prévus lors du Forum, les questions suivantes sont proposées comme fil conducteur des discussions. Elles visent à orienter les panels, les tables rondes et les ateliers participatifs vers des pistes d'action concrètes et contextualisées.

- **Gouvernance et normes socioculturelles**

Comment renforcer les passerelles entre le leadership communautaire des femmes et leur accès aux fonctions politiques formelles, dans un contexte marqué par le poids des normes coutumières ?

- **Pluralisme juridique et transformations sociales**

Comment les acteurs institutionnels et communautaires peuvent-ils collaborer pour faire évoluer les pratiques coutumières de manière endogène, en conciliant le respect de la *kastom* et la promotion de l'égalité de genre ?

- **Économie et autonomisation**

Quels leviers concrets peuvent être développés pour permettre aux femmes d'accéder durablement aux ressources (financement, terre, marché), au-delà des dispositifs existants ?

- **Éducation, enseignement supérieur et recherche**

Quelles stratégies institutionnelles et communautaires peuvent être mises en place pour soutenir la progression des femmes vers l'enseignement supérieur, les filières STIM et les carrières en recherche ?

- **Lutte contre les violences basées sur le genre**

Comment renforcer l'effectivité des dispositifs existants, en particulier dans les zones rurales, et transformer les normes sociales qui contribuent à la persistance des violences ?

- **Coordination des acteurs et impact collectif**

Comment renforcer la coordination entre les différents acteurs (État, société civile, partenaires internationaux), afin d'assurer une mise en œuvre plus cohérente et efficace des politiques d'égalité de genre ?

Ce rapport constitue une base stratégique pour orienter les actions futures en faveur de l'égalité de genre au Vanuatu, en articulant analyse documentaire, dialogue multi-acteurs et co-construction de solutions adaptées. Dans cette perspective, le Forum se positionne comme un espace stratégique de transformation, visant à réduire concrètement les écarts identifiés entre cadres normatifs et réalités vécues.

7. Bibliographie

- ActionAid Vanuatu. (s.d.). <https://actionaid.org.au/vanuatu/>
- Affaires Mondiales Canada. (s.d.). <https://international.canada.ca/fr/affaires-mondiales>
- Affaires mondiales Canada. (2026, février 04). *La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*. <https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/indo-pacific-indo-pacifique/index.aspx?lang=fra>
- Balance of Power. (s.d.). <https://bop.org.fj/>
- CARE International. (s.d.). <https://www.care.org/our-work/where-we-work/vanuatu/>
- Communauté du Pacifique (CPS/SPC). (2015). *Récits de la conquête de l'égalité des sexes dans le Pacifique*. <https://www.spc.int/fr/actualite/communiqués/2015/12/recits-de-la-conquete-de-legalite-des-sexes-dans-le-pacifique>
- Communauté du Pacifique (CPS/SPC). (2017). *Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes 2018–2030*. https://sdd.spc.int/digital_library/programme-daction-oceanien-en-faveur-de-legalite-des-sexes-et-des-droits
- Communauté du Pacifique (CPS/SPC). (2020). *Manque de reconnaissance de la contribution des femmes dans le domaine de la pêche*. <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2020/07/manque-de-reconnaissance-de-la-contribution-des-femmes-dans-le-domaine>
- Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia. (2013). *Vanuatu Case Study in Women's Economic Empowerment*. <https://www.dfat.gov.au/sites/default/files/womens-economic-empowerment-vanuatu-case-study.pdf>
- Department of Women's Affairs. (s.d.). <https://dwa.gov.vu/>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). (1966). *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). (2016). *Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes examine les rapports du Vanuatu*. <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2016/02/committee-elimination-discrimination-against-women-examines-reports-vanuatu>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). (2019). *Le Comité des droits des personnes handicapées examine le rapport du Vanuatu*. <https://www.ohchr.org/fr/2019/03/committee-rights-persons-disabilities-reviews-report-vanuatu>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). (1979). *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>
- Hess, S. et Ramsay, D. (2018, mars 20). *Au Vanuatu, les « market mamas » s'occupent des affaires*. Enhanced Integrated Framework (EIF). <https://enhancedif.org/fr/recit-dexperience/au-vanuatu-les-market-mamas-soccupent-des-affaires>
- Inter-Parliamentary Union (IPU). (2025). *Women in Parliament 1995–2025*. Inter-Parliamentary Union (IPU). <https://www.ipu.org/resources/publications/reports/2025-03/women-in-parliament-1995-2025>
- Ministry of Education and Training (MoET). (s.d.). <https://moet.gov.vu/>
- Ministry of Justice and Community Services (MJCS). (s.d.). <https://mjcs.gov.vu/>

Mosses, M. (2017). A Note on Vanuatu's Cases on the Right to Equality. *A Note on Vanuatu's Cases on the Right to Equality*, 23, 81–94. <https://www.paclii.org/journals/CLJP/2017/5.pdf>

Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG). (2022). <https://ofdig.org/>

Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG). (2024). *Les objectifs et thématiques du Symposium international/École d'été de l'OFDIG*. <https://ofdig.org/les-objectifs-et-thematiques-du-symposium-international-ecole-dete-de-lofdig/>

ONU Femmes. (s.d.). <https://www.unwomen.org/fr/where-we-are/asia-and-the-pacific>

Pacific Feminist Forum. (s.d.). <https://pacificfeministforum.org/>

République du Vanuatu – Department of Women's Affairs. (2021). *National Gender Equality Policy 2020–2030*. https://mjcs.gov.vu/images/reporting/National_Gender_Equality_Policy_2020-2030_ADD_1.pdf

République du Vanuatu – Ministry of Education and Training (MoET). (2018). *République du Vanuatu – Ministry of Education and Training (MoET)*. https://moet.gov.vu/docs/policies/20181114%20FR%20C3%89tude%20sur%20les%20barri%C3%A8res%20de%20l'E2%80%99%C3%A9ducation%20FR_2020.pdf

République du Vanuatu – Ministry of Education and Training (MoET). (2018). *Reviewed Gender Equity in Education Policy (GEEP)*. https://education.gov.vu/docs/policies/Reviewed%20Gender%20Equity%20in%20Education%20Policy_2018.pdf

République du Vanuatu. (1980). *Constitution de la République de Vanuatu (édition consolidée 2006)*.

République du Vanuatu. (1992). *Convention relative aux droits de l'enfant (ratification) [Chapitre 219]*. https://www.paclii.org/vu/legis/consol_act_fr/craddl512.pdf

République du Vanuatu. (2008). *Family Protection Act No. 28 of 2008*. <https://dwa.gov.vu/images/policies/FamilyProtectionAct2008.pdf>

République du Vanuatu. (2013). *Citizenship Act [Cap. 112] (Amendments)*. [https://vancitizenship.gov.vu/images/pdf/Citizenship_Act_\(Amendments\).pdf](https://vancitizenship.gov.vu/images/pdf/Citizenship_Act_(Amendments).pdf)

République du Vanuatu. (2013). *Municipalities (Amendment) Act No. 11 of 2013*. République du Vanuatu (Government Gazette). <https://www.paclii.org/vu/other/VUGovGaz/2013/71.pdf>

Sista. (s.d.). <https://www.sista.com.vu/>

South Pacific Business Development (SPBD Microfinance). (2024). *SPBD Vanuatu Reaches VT2 Billion Microloan Milestone*. <https://spbdmicrofinance.com/spbd-vanuatu-reaches-vt2-billion-microloan-milestone/>

South Pacific Business Development (SPBD). (s.d.). <https://spbdmicrofinance.com/>

United Nations Development Programme (UNDP). (2024). *Women in Science, Technology, Engineering and Mathematics (STEM) in Asia and the Pacific*. UNDP Asia-Pacific Regional Hub. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-03/Women%20in%20STEM%20Asia%20Pacific%20Study%2C.pdf>

Université de Québec à Montréal (UQAM). (s.d.). <https://uqam.ca/>

Université Nationale de Vanuatu (UNV). (s.d.). <https://www.univ.edu.vu/fr/>

Vanuatu Police Force. (s.d.). *Family Protection*. <https://police.gov.vu/what-we-do/safety-security/family-protection/48-family-protection>

Vanuatu Skills Partnership. (s.d.). <https://www.vanuatutvet.org.vu/>

Vanuatu Women's Centre (VWC). (2024). *Second National Survey on Women's Lives and Family Relationships – Vanuatu 2024*. <https://www.vanuatuwomenscentre.org/2024-womens-survey/>

Vanuatu Young Women For Change (VYWC). (s.d.). <https://recovery.preventionweb.net/organization/vanuatu-young-women-change>

Wilkins Family Foundation (WFF). (s.d.). <https://www.wilkinsfamilyfoundation.com.au/>

World Bank. (2009). *Women's Economic Empowerment: Gender and Growth – Literature Review and Synthesis*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/276831468309297726/pdf/484580PUB0Wome101Oficial0Use0Only1.pdf>

World Bank. (s.d.). *Vanuatu/Données*. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/vanuatu>

World Vision Vanuatu. (s.d.). *World Vision Vanuatu*. <https://www.wvi.org/Vanuatu>